

## CAISSE DES ECOLES

Présents : 7  
Représentés : 0  
Absents : 8

COMITE DU : 13 NOVEMBRE 2025  
DELIBERATION N° : 62/2025  
DGA DE SECTEUR : Bachir MERGHEM  
SERVICE : CAISSE DES ECOLES  
AFFAIRE SUIVIE PAR : Amélie TORET

Pour : 7  
Contre : 0  
Abstention : 0

## DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET 2025

**Le Comité,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2313-1, R.2312-2, L.2313-3, R.2313-3, R. 2313-5, R.2313-5, R.2313-6, R. 2313-7,

**VU** la loi n°94-504 du 22 juin 1994 portant dispositions budgétaires et comptables relatives aux collectivités locales et notamment son article 1<sup>er</sup>,

**VU** le décret n°87-130 du 28 février 1987 relatif à la comptabilité des centres communaux et intercommunaux d'aide sociale et des Caisses des écoles,

**VU** l'Instruction budgétaire et comptable M 57,

**VU** le Budget Primitif 2025 adopté lors de la séance du Comité en date du 3 avril 2025,

**VU** le rapport présenté par Monsieur le Président,

### APRES EN AVOIR DELIBERE

**ADOpte** par chapitre, pour les sections d'investissement et de fonctionnement, équilibrées en dépenses et en recettes, le budget supplémentaire de la Caisse des Ecoles pour l'exercice 2025, lequel est arrêté ainsi qu'il suit :

Section de fonctionnement	6 100 €
---------------------------	---------

Pour extrait conforme.

**Frédéric PETITTA**  
Président de la Caisse des Ecoles  
Maire de Sainte-Geneviève-des-Bois



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA CAISSE DES ÉCOLES

Séance du jeudi 13 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, les membres composant la Caisse des Ecoles de Sainte-Geneviève-des-Bois, régulièrement convoqués à domicile, individuellement et par écrit, le 20 octobre 2025, se sont réunis à la Mairie de Sainte-Geneviève-des-Bois, sous la présidence de Philippe ROGER, Vice-président.

Membres en exercice : 15 dont M. Frédéric PETITTA, Maire et Président de droit représenté par M. Philippe ROGER, vice-président et 5 membres élus, représentants du Conseil Municipal et 6 nommés, représentants membres sociétaires, 1 représentant de l'Éducation Nationale, 1 représentante du Préfet.

**Etaient présents :**

M. ROGER, M. LUNDA, M. LEMEUR, Mme FERREIRA, Mme GONCALVES, Mme JAULMES, Mme ALEXOIU (épouse GUENOUNOU), Mme SCHLATTER.

**Etaient excusés :**

M. PETITTA, Mme JAUNET, Mme AREL, Mme LENHART, M. BLANC-PARADIS, Mme PRÉ, M. CUADRADO.

**Etaient présents également :** M. Thierry FOURNIER – Directeur de l'Éducation et Mme Amélie TORET, Responsable de la Caisse des Écoles en charge du compte rendu de la séance.

Monsieur le Vice-Président ayant procédé à l'appel nominal, déclare la séance ouverte

Nombre de membres	
Composant le comité :	15
En exercice :	15
Présents :	7
Représentés :	0
Absents :	8